

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
N°2026\_100

Séance du 10 juin 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX le 05 juin 2026 à 20H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René de NICOLAY, maire.

**Présents :**

M. René de NICOLAY, M. Christophe MAUDET, Mme Hélène LE BIEZ, M. Jordan AUCLAIRE, Mme Myriam LEROUX, M. Olivier CORBIN, Mme Sonia POTTIER, M. Jonathan LOISTRON, M. Michel NÉRON, M. Jean-Paul TRICOT, M. Patrice OGER, M. Pascal MONNIER, Mme Martine PAPIN, Mme Martine DESVIGNES, M. Franck ISRAËL-ALEXANDRE, Mme Annie TILLY, M. Christophe NOURRY, Mme Monika BRETON, Mme Sonia MAQUERE, Mme Sandra COGNÉ, Mme Mélanie LOISEAU, Mme Ophélie LEBOUIL, M. Jimmy REMARS, M. Nicolas DUFRENE, M. Jean LE GALLET.

**Absent excusé :**

Mme Brigitte ROGER-DUBLY donne pouvoir à M. Jonathan LOISTRON  
M. Antoine de NICOLAY donne pouvoir à M. René de NICOLAY  
M. Flavien BEAUCÉ donne pouvoir à M. Jean LE GALLET

**Absent :**

Mme Rachel AMATO

**Secrétaire de séance :** M. Christophe NOURRY.

**Membres :**

En exercice	:	29
Présents	:	25
Votants	:	28

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

ID : 072-200077162-20260605-2026\_100-DE



**APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 22 MAI 2026**

**RAPPORTEUR :** Monsieur René de NICOLAY, maire.

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 mai 2026 qui a été transmis à chaque conseiller municipal.

Monsieur Le Gallet signale une erreur matérielle concernant la date de la réunion mentionnée dans le procès-verbal, celle-ci correspondant à la séance précédente. La correction a été effectuée et la date a été mise à jour.

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré à l'unanimité**, approuve le procès-verbal de la séance du 22 mai 2026.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Préfecture le 11 juin 2026.

Le Secrétaire  
M. Christophe NOURRY

Le Maire,  
M. René de NICOLAY

